

# Orthophonistes : l'activité de la profession en chiffres



© 2025 Les Echos Publishing

La Commission Paritaire Nationale des orthophonistes (CPN) est chargée de définir et de suivre la politique conventionnelle, de veiller au respect des accords entre orthophonistes et l'Assurance maladie et de contribuer à l'amélioration des conditions d'exercice et de la qualité des soins. Elle vient de rendre publics les chiffres de l'activité des orthophonistes sur l'année 2024. .

## Les actes les plus facturés

Premier enseignement : le nombre de praticiens est en augmentation de 2,7 % par rapport à l'année précédente. Leurs honoraires sont également en hausse (+6,9 %), soit 1,2 Md€ au total, pour quelque 34 541 931 actes (+1,6 %). Ce qui monte le nombre d'actes moyen par orthophoniste à 1 565. Les actes les plus facturés étant ceux du langage oral (11,3 millions pour les AMO 12.1, 12.6 et 14), puis du langage écrit (7,66 millions pour les AMO 11.6 et 11.7) et de la neurologie (7,63 millions pour les AMO 15.6 et 15.7). Le nombre de bilans est aussi en augmentation : 1,7 million (+9,3 % depuis 2022), dont 600 000 en AMO 34. À noter également que le nombre d'actes en rééducation de groupe a été multiplié par 3 depuis 2022, s'élevant à 87 495 pour 2024.

Pour en savoir plus : <https://fno.fr>

